

HABITAT/CADRE DE VIE	DEPLACEMENTS	DEV. ECONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	DIVERS
<p>PATRIMOINE Est-ce que le PLUi pourrait assouplir les contraintes des règles de construction du secteur sauvegardé ?</p>		<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE Le passage d'une activité agricole classique vers le bio n'est pas facile. La viabilité d'une activité bio n'est pas sûre en raison du prix des produits.</p>	<p>ESAPCE AGRICOLE La prise en compte de la préservation des terres agricoles et la limitation de l'étalement urbain sont de bons choix.</p>	<p>ELABORATION DU PLUi Est-ce que le PLUi peut changer les règles de construction par rapport aux PLU actuels ?</p>
<p>PATRIMOINE Exemple d'une toiture à tuile noire, alors que dans le secteur protégé se sont des tuiles rouges qui sont imposées. Les avis des ABF ne sont pas toujours compréhensibles.</p>		<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE Aujourd'hui beaucoup d'agriculteurs évoluent vers le bio parce que ça rapporte plus. Mais ce ne sera pas éternel, les prix vont baisser. Comment seront alors rentabilisés les investissements ?</p>		<p>ELABORATION DU PLUi Est-ce que les zones classées en lotissement dans le PLU actuel le resteront dans le PLUi ?</p>
<p>PATRIMOINE Les contraintes de constructions peuvent nuire à l'attractivité du territoire.</p>		<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE (jeune agriculteur) La mutation vers le bio n'est pas possible pour toutes les activités en raison des caractéristiques du terroir, on ne fera jamais de céréales dans l'Avesnois contrairement au Cambrais par exemple.</p>		<p>ELABORATION DU PLUi Est-ce que les zones classées en lotissement dans le PLU actuel le resteront dans le PLUi ?</p>
<p>ZONES CONSTRUCTIBLES Certaines dents creuses visibles aujourd'hui dans l'espace urbain mériteraient d'être construites. Certaines d'entre-elles ont un potentiel important et permettrait d'éviter des friches urbaines.</p>		<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE (jeune agriculteur) Le passage au bio nécessite de gros investissements, changement de matériel, de méthode de travail, etc. Il faut bien étudier la question avant de se lancer.</p>		<p>ELABORATION DU PLUi Que deviendra le PLUi dans le cas d'une fusion avec une autre intercommunalité ?</p>
<p>ZONES CONSTRUCTIBLES Un terrain agricole attenant à une ferme dans le bourg, peut-il être constructible puisque considéré à proximité d'un secteur déjà bâti ?</p>		<p>ACTIVITES COMMERCIALES Comment peut-on agir sur le développement du commerce à travers le PLUi ? On pense notamment à Solesmes qui perd de l'influence.</p>		<p>ELABORATION DU PLUi Quand est prévue la prochaine réunion de concertation pour la dernière phase ?</p>

<p>ZONES CONSTRUCTIBLES</p> <p>A Haussy il reste peu de possibilité de construire, cette rareté ne risque-t-elle pas de faire monter les prix ?</p>				
<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE</p> <p>Le PADD parle de développement de l'agriculture biologique, le PLUi peut-il prévoir des quotas par exemple ?</p>				
<p>AGRICULTURE BIOLOGIQUE</p> <p>Parmi les cantines scolaires de toutes les communes de la CCPS, combien préparent-elles toujours leur repas ?</p> <p>Ne peut-on pas mettre en place un circuit court qui permettrait de le faire sur tout le territoire de la CCPS ?</p>				
8	0	5	1	5

Soit **19 remarques** au TOTAL. Fort questionnement sur les secteurs constructibles, et les contraintes de construction. Débat également sur l'agriculture biologique.